
Les études de cas

Le Nord Basse-Terre en Guadeloupe, un territoire convoité

Patricia Valma

LEGTA Guadeloupe, 97131 Petit Canal

Synthèse réalisée à partir de « Le Nord Basse Terre, un territoire convoité », document produit par l'équipe « Agriculture durable » de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Guadeloupe, 2000.

Introduction

De 1994-1998, 17 établissements d'enseignement et de formation professionnelle de France ont été retenus pour une recherche-action portant sur la mise en place d'un développement différent de l'exploitation agricole de ces établissements (agriculture durable ou agriculture biologique). Cette orientation s'inscrivait dans un programme européen de formations agri-environnementales, piloté par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et animé par la Bergerie nationale.

Un nouveau programme a été proposé afin de promouvoir l'agriculture durable dans et par l'enseignement agricole. Le lycée agricole de Guadeloupe s'est engagé dans cette opération à travers une action démonstration sur l'exploitation agricole. L'objectif de cette action démonstration est double :

- mise en place d'un système agricole durable sur l'exploitation ;
- réalisation et expérimentation d'outils pédagogiques destinés à la formation.

A terme, ce travail doit déboucher sur l'élaboration d'un projet CTE pour l'exploitation. La mise en place d'un système agricole durable passe par trois étapes :

- le diagnostic de territoire ;
- le diagnostic agri-environnemental ;
- des scénarios d'évolution de l'exploitation.

En Guadeloupe, nous avons engagé cette action en 1999 et la zone concernée a porté sur le Nord Basse-Terre (territoire dans lequel se trouve l'exploitation agricole du lycée). La première échelle d'analyse, le diagnostic de territoire, a été mis en œuvre par les enseignants du lycée agricole durant l'année scolaire 1999-2000. Les autres étapes seront réalisées durant l'année scolaire 2000-2001.

Dans ce document, nous présenterons la méthodologie du diagnostic de territoire, les atouts et les contraintes du territoire Nord Basse-Terre et les enjeux à prendre en compte lors de l'élaboration du projet d'évolution de l'exploitation du LEGTA de Convenance.

Présentation de la méthodologie

Définition spatiale du territoire

Le territoire défini doit constituer le territoire d'ancrage de l'exploitation du lycée, le but à terme étant de réaliser un projet d'évolution de notre exploitation en phase avec le territoire.

Le territoire qui a été retenu pour le Lycée agricole a été le Nord Basse-Terre composée de quatre communes périurbaines : Petit-Bourg, Baie-Mahault, Lamentin et Sainte-Rose.

Ce choix résulte des éléments d'analyse suivants :

- le territoire présente une certaine unité paysagère ;

- le territoire constitue un bassin de vie, présentant une certaine homogénéité sur le plan de :
 - la mise en valeur du territoire (agriculture, structures d’urbanisation) ;
 - l’utilisation de l’espace par l’homme ;
 - sa dynamique économique et sociale actuelle ;
- il offre une grande facilité d’accès pour la mise en œuvre d’activités pédagogiques.

L’approche globale du territoire

L’objectif de cette approche est de déterminer les atouts et les contraintes du territoire dans une perspective de développement durable. Trois composantes du territoire sont analysées :

- le milieu agricole : quelles sont les conséquences et les évolutions prévisibles dans l’hypothèse de la poursuite des systèmes agricoles dominants ?
- le tissu économique et social : quels sont les besoins et les attentes des acteurs du territoire ?
- les milieux naturels : quelles sont les richesses et les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles ?

Les principaux outils d’analyse

L’analyse paysagère

Elle consiste en :

- une approche sensible du territoire ;
- une analyse objective des caractéristiques du paysage

L’approche bibliographique et cartographique

elle permet de :

- compléter et approfondir l’approche paysagère ;
- réaliser un état des lieux objectif du territoire

Les interviews d’acteurs et les enquêtes sur le terrain

Il s’agit de :

- dégager les pistes d’évolution du territoire ;
- connaître les perceptions des acteurs vis-à-vis des enjeux du territoire.

La synthèse du diagnostic

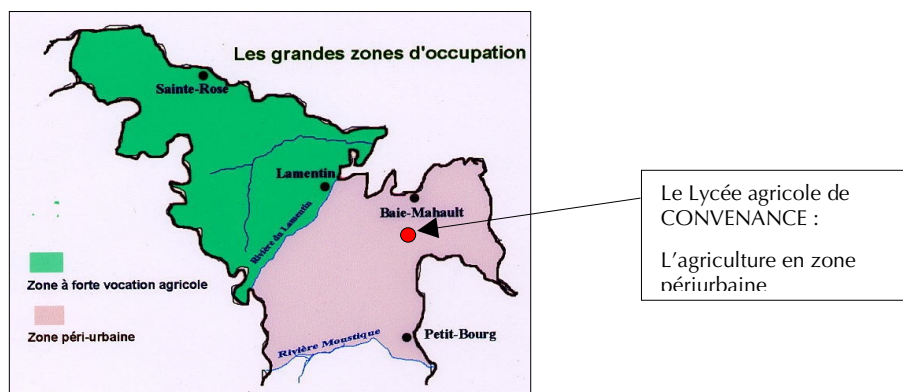
Elle comporte :

- la synthèse des informations recueillies au cours des différentes étapes du diagnostic de territoire : mise en évidence des atouts et des contraintes du territoire ; hiérarchisation des enjeux ;
- une valorisation des travaux des élèves à travers des outils de communication (panneaux, documents écrits) ;
- restitution aux acteurs du territoire et validation par ces mêmes acteurs.

Le diagnostic de territoire du Nord Basse-Terre

Le domaine de Convenance

Le Lycée agricole de Guadeloupe et son exploitation annexée se situent dans la commune de Baie-Mahault, au lieu dit Convenance.



L'exploitation

SAU : 36 ha

Mode faire valoir : mise à disposition Conseil régional

Système de production :

Canne à sucre

26 Vaches allaitantes créoles

24 truies Large white

Cultures maraîchères

Références PAC : PM TVA

Main-d'œuvre : 4 permanents

Chiffres d'affaires : 700 kF

Le territoire : ses atouts et ses contraintes

	Atouts	Contraintes
Tissu social et économique	Population jeune Tissu associatif important Potentiel touristique Richesse du Patrimoine Présence d'industries et de PME Proximité des centres urbains Bourgs équipés Présence d'un SIVOM Nord Basse-Terre Voies de communications correctes	Chômage Peu de concertation entre les acteurs Peu de structures d'accueil touristique Peu de synergie entre les différents secteurs d'activités Pas d'intercommunalité Pas de citoyenneté Diminution des petits commerces traditionnels Mauvaise organisation des transports
Milieu agricole	Conditions naturelles favorables Filière canne dynamique Diversification en cours Environnement socio-économique riche Environnement scientifique et technique Bonne intégration paysagère des cultures	Forte pression foncière Indivision Atomisation des exploitations Population agricole vieillissante Manque de technicité Manque d'organisation de nombreuses filières Intensification mal maîtrisée Absence de maîtrise des effluents d'élevage Coût des intrants et travaux agricoles Concurrence des produits importés
Milieu naturel	Des ressources naturelles importantes Des paysages de qualité	Pollutions de l'eau Absence de gestion de la ressource en eau Pêches illicites en rivière Développement urbain désordonné, non concerté Présence de ZI de Jarry Déforestation et squattérisation des forêts Mauvaise gestion des déchets Utilisation non raisonnée des pesticides Mise aux normes des bâtiments d'élevage

Les enjeux du territoire et perspectives d'évolution

Le milieu agricole

- Protéger le foncier agricole :
 - freiner le déclassement des terres agricoles ;
 - mise en culture des terres en friche ;
 - protéger les paysages agricoles de la région.
- Maintenir et valoriser la vocation agricole du territoire :
 - améliorer les structures et l'organisation des filières ;
 - assurer la durabilité des systèmes ;
 - initier une agriculture périurbaine ;
 - initier une agriculture de terroir ;
 - valoriser l'agrotransformation et les services ;
 - développer l'emploi.
- Promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Le milieu socio-économique

- Rééquilibrer les activités industrielles, artisanales et commerciales du Nord Basse-Terre.
- Rééquilibrer le territoire (les synergies entre activités, planification de l'aménagement, etc.).
- Réinstaurer une culture du droit et de la citoyenneté.
- Développer une dynamique locale en terme :
 - d'intercommunalité ;
 - de territoire partagé ;
 - de territoire de projets ;
 - de territoire d'actions collectives.
- Favoriser la concertation et la consultation des acteurs du territoire.

Le milieu naturel

- Protéger la forêt et maintenir la biodiversité.
- Préserver les ressources en eau.
- Protéger le littoral.

Conclusion

Le diagnostic de territoire du Nord Basse-terre nous a permis de mettre en évidence les points suivants :
– une forte pression foncière ;
– une agriculture en déclin ;
– des atteintes à l'environnement.

Ces éléments devront être pris en compte lors du choix du scénario d'évolution de l'exploitation puisque un système agricole durable est un système en phase avec son territoire.

Ce diagnostic de territoire sera complété au cours de l'année scolaire 2000-2001 par le diagnostic agri-environnemental. Cette étape permettra d'évaluer les points forts et les points faibles de notre exploitation dans une perspective de développement durable.